

bulletin européen

Rome, 1 juillet 1950

Aux congressistes de Rome

A un moment politique particulièrement grave, alors que la guerre enflamme la Corée, et qu'une autre guerre diplomatique est en plein développement sur le front européen, tandis que les préoccupations les plus sérieuses assiègent aussi bien le monde libre d'occident, que celui qui est courbé sous le joug soviétique, à Rome, dans l'historique Palais Barberini, s'ouvre la « Conférence Sociale du Mouvement européen ».

D'illustres représentants de la politique européenne viennent ajouter une nouvelle pierre aux fondations de l'Europe de demain, de l'Europe Unie, unique formule encore susceptible de sauver le patrimoine incontestablement précieux, de culture, de vie sociale et économique de notre vieux continent.

La voie est difficile, à parcourir et à construire: les obstacles ne viennent pas seulement des totalitarismes d'extrême gauche, mais aussi des cadres politiques mêmes de l'Europe occidentale. Ceux-ci opposent encore, en effet, une résistance qui pourrait être fatale au généreux effort européen fourni désormais par tous les Pays; soit que cette résistance soit provoquée par des désaccords momentanés, ou par une politique d'isolationisme difficile à déraciner, ou par les égoïsmes qui se dissimulent derrière le masque des vieilles traditions insulaires.

Espérons que les nuages qui assombrissent l'avenir de l'Europe unie puissent être dissipés. Espérons que le monde entier comprendra la nécessité urgente où nous nous trouvons de nous unir et d'abattre les frontières qui divisent et affaiblissent nos forces. Ayons foi dans la réalisation des Etats-Unis d'Europe.

C'est dans cet esprit et avec cet espoir que le « *Bulletin Européen* » salue l'ouverture de la « Conférence Sociale du Mouvement Européen ».

Nous souhaitons la bienvenue aux illustres congressistes, ces pèlerins de l'idée européenne, qui viennent dans la Ville Eternelle, en plein coeur de l'Année Sainte, et nous espérons fermement que leurs travaux et les conclusions du Congrès seront imprégnés de l'atmosphère de sérénité qui règne actuellement dans le monde catholique.

Sous la présidence d'honneur de
MM. WINSTON CHURCHILL, ALCIDE DE GASPERI
PAUL-HENRI SPAAK

LE MOUVEMENT EUROPÉEN

groupe les organisations suivantes:

<i>Union Européenne des Fédéralistes</i>	Présidents :	H. FRENAY, H. BRUGMANS
<i>United Europe Movement</i>	Président :	W. CHURCHILL
<i>Mouvement Socialiste pour les Etats Unis d'Europe</i>	„	ANDRÉ PHILIP
<i>Ligue de Coopération Economique Européenne</i>	„	P. KERSTENS
<i>Nouvelles Equipes Internationales</i>	„	DE SCHRYVER
<i>Conseil Français pour l'Europe Unie</i>	„	RAOUL DAUTRY

Comité Exécutif

Bureau Général ; DUNCAN SANDYS, Président ; ANDRÉ PHILIP, Délégué Général ; J. H. RETINGER, Secrétaire R. BICHET, H. BRUGMANS, R. DAUTRY, LORD LAYTON.

Vice Présidents ; E. GIACCHERO, H. SMITT-INGEBRETSSEN.

Membres : Quatre délégués de chaque organisation affiliée ; un délégué de chaque Conseil National et des délégués des Sections d'Etudes.

Conseil International

Président : PAUL-HENRI SPAAK

Membres : délégués des Conseil Nationaux et tous les membres du Comité Exécutif

Conseils Nationaux

Constitués dans les pays suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, zones occidentales d'Allemagne, Turquie, Autriche, Belgique, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suède, Danemark, Irlande, Norvège, Suisse, Islande, Luxembourg.

Sections d'Etudes

<i>Section Economique et Sociale</i>	présidée par	Sir HAROLD BUTLER
<i>Section Culturelle</i>	„ „	SALVADOR DE MADARIAGA
<i>Section Juridique</i>	„ „	PIERRE-HENRI TEITGEN
<i>Section de la Campagne Populaire</i>	„ „	HENRI BRUGMANS
<i>Commission Institutionnelle</i>	„ „	PAUL RAMADIER
<i>Sous-Comité Financier</i>	„ „	S. P. CHAMBERS

Bureau d'Etudes

pour un Centre Européen de la Culture

Directeur : D. DE ROUGEMONT ; Secrétaire-général : RAYMOND SILVA

LA SECTION DES PAYS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE DU MOUVEMENT EUROPÉEN

La Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen a été créée à Londres au mois de décembre 1949. Son Comité de Direction est composé de :

Président :	Rt. Hon. HAROLD MACMILLAN, M. P.
Rapporteur Général :	Major E. BEDDINGTON-BEHRENS
Vice-Président :	M. ERNEST PEZET (France), Sénateur, Vice-Président de la Commission pour les Affaires Etrangères au Sénat
„ „	M. K. VORRINK (Pays Bas), Sénateur, Président du parti socialiste
„ „	M. A. PROCHAZKA (Tchécoslovaquie)
„ „	M. P. AUER (Hongrie)
„ „	COMTE RACZYNSKI (Pologne)
„ „	M. G. GAFENCU (Roumanie)

AUTOUR DE LA CONFERENCE SOCIALE DE ROME

La Conférence sociale de Rome est désormais imminente. Nous souhaitons que son organisation et la réussite de ses travaux soient égales à celles de Westminster et de Lausanne, qui furent présidées respectivement l'an dernier, par Sir Harold Butler et M. Salvador de Madariaga. Des personnalités de toutes les nations adhérentes au Conseil de Strasbourg y participeront. Rome leur offrira l'hospitalité la plus large et la plus confortable en dépit des chaleurs de l'été et de l'affluence de l'Année Sainte. Malgré toutes les difficultés provoquées par la résistance de nationalismes encore tenaces, l'unité européenne est en marche et elle ne s'arrêtera qu'avec l'Union. Elle doit sortir de la Conférence de Rome avec une conscience plus mûre de ce problème social, lequel, envisagé dans ses données réalistes et pratiques, doit être la base d'un ultime rapprochement entre les peuples qui, plus ou moins favorisés par la nature, n'en sont pas moins tous également tendus dans l'effort constructif pour une humanité rasserenée et meilleure. Objectifs sociaux et les moyens qui permettront de les atteindre; création et unification d'un marché européen; liberté de mouvement des personnes et surtout de la main d'œuvre; réglementation de la situation sociale des réfugiés ainsi que leur utilisation, autant de questions qui attendent de la Conférence de Rome une parole clarificatrice. Alors que le monde entier attend de l'Europe un effort maximum pour la coordination des exigences réciproques, à la veille de la nouvelle session de l'Assemblée d'Europe qui passera à son orible les résultats de Rome, le travail fervent des Comités d'études et des délégations des différents pays est une garantie que le temps n'a pas été perdu; que, si les exigences se sont faites plus vives et plus pressantes, le travail accompli par les mouvements et les organisations intéressées a été ce que l'on attendait; et que l'espoir d'une Europe, unie aussi socialement, se sera fait certitude.

PIER FAUSTO PALUMBO

Dès le Congrès de La Haye (mai 1948) le Mouvement Européen posa à la base de son action d'approche progressive vers la définition de l'unité européenne — outre un programme et une Résolution politiques et un programme et une Résolution culturelles — des points exprimés eux aussi en une Résolution — de caractère économique et social. C'est ainsi que furent jetées les bases d'un commencement d'accord continental économique et social. Certains points essentiels aux fins de l'Unité Européenne ne pouvaient manquer d'être envisagés: nécessité d'élever le standard de vie des peuples et d'appliquer toute mesure susceptible d'augmenter la production; répartition équitable de cette production, rationalisation de la distribution et coordination des différentes politiques économiques pour favoriser l'utilisation totale de cette même production; et, en même temps, la liberté de mouvement des capitaux comme des personnes et en particulier de la main d'œuvre, en assurant à cette dernière l'égalité des conditions de travail et de vie dans les pays d'émigration. A Westminster (avril 1949) le problème économique

(liberté commerciale, unification fiscale, monnaie unique, rapports avec le Commonwealth, industries fondamentales) prévalut sur le problème social, on pourrait presque dire en fonction du milieu. Toutefois, la discussion relative à la liberté de mouvement des personnes fut la plus vive et le débat, à certains moments, dramatique (un idéal commun n'arrivant pas toujours à faire oublier les intérêts nationaux auxquels il s'oppose) en particulier lorsque la formule de la liberté de mouvement parut susceptible de résoudre le problème vital des pays surpeuplés mais aussi de compromettre dans une plus ou moins grande mesure le standard de vie des nations plus favorisées du point de vue industriel. A la Conférence culturelle de Lausanne (décembre 49) un groupe de juristes mit à l'étude un projet de code social européen qui aurait transposé sans possibilité d'équivoque sur le plan du respect juridique, les rapports entre les droits et les devoirs dans le travail, en les étendant à la communauté européenne toute entière. L'ensemble des Résolutions a été soumis à l'Assemblée de Strasbourg, qui, présenta dès le 6 septembre,

une série de recommandations en matière sociale, au Comité des Ministres.

Déjà, au Congrès de Westminster, on avait senti la nécessité d'une conférence internationale (qui, toujours sur le plan de recherche des points de connexion pour le développement de l'unité européenne, aurait approfondi particulièrement le problème des objectifs sociaux et l'étude des moyens permettant de les atteindre. La Délégation italienne demanda très explicitement la réunion de cette conférence, proposant qu'elle se tint à Rome.

A la fin de l'année 1949, c'est ainsi que fut constituée, sur l'initiative du Comité Exécutif International du « Mouvement Européen », un Comité préparatoire composé des représentants de chacune des six organisations affiliées et des différents Conseils nationaux; Président, *Léon Jouhaux*, Secrétaire, *Jean Drapier*. Après l'accomplissement d'un certain travail de secrétariat qui consista surtout en d'opportunes prises de contact, le 27 mars, le Comité préparatoire se réunissait à Paris, au siège du Conseil Economique Français dont il était l'hôte.

Au cours de la réunion, il y eut d'abord un rapport préliminaire du Secrétaire et après une discussion extrêmement vive à laquelle participèrent les représentants français, anglais, allemands, italiens, hollandais, belges, suisses, autrichiens scandinaves, et où se firent entendre en particulier *M. Retinger*, *M. Rebattet* et le Secrétaire Général du Mouvement, le Comité procéda à l'élection de ses vice-présidents et élargit sa propre composition par la cooptation d'un certain nombre de membres. Le Comité qui était constitué lors de sa première réunion par *MM. Harold Butler*, *Laur*, *Smitt-Ingebretsen*, *Falck*, *Palumbo*, *Nathan*, *Sermon*, *Constant*, *Heyman*, *Voisin*, *Rosenberg*, *Prohsok*, *Serrarens*, *Tossier* et *Wright*, s'accrut ainsi de *MM. Allais*, *Dieterlen*, *Edwards*, *Finet*, *Hallé*, *Jaeger*, *Le Bret*, *Ellon Mayo*, *Pinke*, *Richard*, *Sacco*, *Saragat* et *Villiers*. En outre il décida d'inviter à participer aux travaux et à la Conférence (avec un représentant chacune) les trois organisations qui en avaient fait la demande: le « Bureau d'Etudes de la Jeunesse et de l'Enfance », le « Mouvement des Travailleurs Chrétiens pour l'Europe », l'« Union Internationale des Organismes Familiaux ». Enfin pour la rédaction des relations relatives aux trois questions qui devaient être traitées au Congrès: 1°- *Objectifs sociaux de la construction européenne*; 2°- *Les fondements sociaux de la création d'un marché européen*; 3°- *Liberté de mouvement des personnes* on désigna trois rapporteurs:

MM. Jaeger, *P. Dieterlen* et un Italien (qui devait être le Professeur *Lionello R. Levi*). Puis on passa à la discussion des modalités de participation à la Conférence de Rome pour les pays adhérents au Mouvement.

Au cours de la réunion suivante, le 5 mai, toujours à Paris, on procéda à la définition de la composition du Comité préparatoire, et compte tenu d'une communication de *M. De Gasperi*, on fixa la date de la Conférence: du 4 au 7 juillet. En outre, on ébancha le projet d'une quatrième thème de discussion dont l'opportunité se faisait sentir — et qui allait en conséquence rendre nécessaire une quatrième commission — sur la situation sociale à attribuer aux réfugiés, à la suite de la nouvelle orientation qui avait été donnée au problème par la Conférence de Westminster et par la motion présentée à l'Assemblée d'Europe. Enfin on passa à l'examen et à la discussion approfondie des deux premiers rapports internationaux présentée par *MM. Jaeger* et *Dieterlen*; puis à l'examen de la situation des différentes délégations nationales et des travaux préparatoires de la Conférence de Rome. Au cours de la réunion on communiqua également la nomination de *M. Jean Drapier* comme rapporteur général et celle de *M. Fausto Palumbo* comme Secrétaire général. Enfin *M. Giuseppe Saragat* était désigné comme Président de la Conférence.

Par la suite, vers la fin de mai, *MM. Retinger* et *Drapier* se rendirent à Rome pour prendre contact avec le Comité Exécutif Italien et avec le Conseil italien du « Mouvement Européen ».

Le troisième rapport qui avait été confié à *M. le Professeur Levi*, était soumis ensuite à l'examen du Bureau du Comité préparatoire et approuvé après une discussion analogue à celle qui avait eu lieu pour les deux autres. Finalement toutes les instructions relatives au Congrès furent envoyées aux Conseils nationaux et aux Mouvements affiliés.

Entre temps, le Comité Exécutif Italien, présidé par *M. Togni*, procédait à la résolution de tous les problèmes d'ordre pratiques posés par la réunion de la Conférence. Il fut décidé que celle-ci se déroulerait au *Palais Barberini*, selon un programme établi avec soin, en accord avec le Comité préparatoire. La nomination de la délégation italienne, comme du reste de toutes les autres délégations, était effectuée après accord entre le Comité préparatoire international, le Comité Exécutif et le Conseil italien du « Mouvement Européen » dont le mandat était conféré à la Section Sociale constituée dans l'intervalle,

MANIFESTATIONS EUROPEISTES EN ITALIE

Les Mouvements d'union européenne ont décidé récemment, comme on le sait, de procéder auprès du public italien à une sorte de referendum. A cette heureuse initiative, M. De Gasperi et le parti démocrétien, avaient donné par avance leur cordiale adhésion et il en est résulté dans toutes les régions d'Italie, des manifestations européistes dont les plus importantes ont eu lieu à Florence, Milan et Bari.

La réunion florentine s'est tenue au théâtre Niccolini. L'orateur était le Président de la Chambre des Députés italienne, M. Gronchi.

Le discours de M. Gronchi se fondait sur deux constatations primordiales: la première c'est que depuis la fin de la dernière guerre, le monde s'est acheminé plus rapidement et avec plus de cohésion vers des conceptions d'unité européennes infiniment plus concrètes et organiques qu'il ne l'avait fait après la guerre précédente. L'orateur, à ce propos, a cité l'exemple du Plan Marshall qui présupposait une entente européenne déjà constituée; puis les développements du Pacte Atlantique jusqu'au Haut Conseil proposé par M. Bidault; le Conseil d'Europe de Strasbourg et enfin la proposition Schuman avec sa conception « révolutionnaire » d'une unité supranationale régulatrice de l'entente. La seconde constatation est que si l'on peut se réjouir d'un état d'âme aujourd'hui universellement répandu dans le monde, et qui est sans conteste favorable aux conceptions fédéralistes, il n'en est pas moins nécessaire aujourd'hui, si l'on ne veut pas rester dans l'abstrait, de passer à une action politique concrète. M. Gronchi a affirmé qu'il existe déjà des éléments positifs pour cet achèvement vers les solutions fédéralistes, comme le démontrent les déclarations d'Acheson en faveur de la diplomatie totale, et les propositions françaises qui tendent, en substance, à créer une communauté européenne au



sein de la communauté atlantique.

« Nous nous trouvons donc en présence — a dit M. Gronchi — d'une orientation déterminée qui attribue une fonction autonome à l'Europe dans le cadre de l'entente occidentales. Cette fonction autonome, qui ne doit pas être confondue avec une neutralité équivoque, est le seul élément sérieux et efficace que nous possédions pour faire cesser cet état de tension existant entre les deux superpuissances, et qui a donné naissance à ce que nous appelons la guerre froide ».

Pour conclure, l'orateur a rappelé qu'il existe un autre problème que les fédéralistes ne doivent pas oublier, à savoir la nécessité de convaincre la jeunesse que la solidarité interna-

tionale n'exclut pas le sentiment national, mais qu'elle le renforce au contraire, et ne fait que rendre plus profond l'amour de la Patrie.

Le Sous-Secrétaire d'Etat au Commerce Extérieur, M. Clerici, a parlé à Milan. Il a affirmé qu'il est nécessaire de créer une « troisième force » qui s'interpose entre le communisme et les Etats Unis d'Amérique, et il a déclaré que l'unité européenne répondait parfaitement à cette exigence. L'orateur a, bien entendu, souligné, à ce propos, l'importance du plan Schuman, qui est le premier symptôme concret de réalisation de cette unité européenne, et il a ajouté que l'Italie avait tout intérêt à y adhérer. En effet, l'Italie, pays déficitaire et tributaire des autres nations, y accéderait en tant que consommateur, et par conséquent avec des avantages indéniables.

Enfin, dans l'Italie méridionale, c'est à Bari que s'est tenue la plus importante réunion européenne, sur la Piazza Fiume, où a parlé le Président du Groupe parlementaire Fédéraliste, M. Giocchero. L'orateur a exposé de façon détaillée et convaincante, toutes les raisons qui justifient sur les plans historique, politique et économique, l'unité de notre continent.

Nous devons connaître les problèmes sociaux et politiques qui tourmentent notre continent.

EUROPEISTES!

Abonnez-vous au

BULLETIN EUROPEEN

synthèse des efforts accomplis pour la réalisation de l'Europe unie.

A Florence: Les conclusions de l'Unesco

La Ve Session de la Conférence Générale de l'UNESCO, après quatre semaines de travaux et de débats passionnés, auxquels ont participé, en fin de session, les délégués de 59 nations, s'est conclue le 17 juin à Florence.

La Conférence a adopté une série de résolutions qui devront permettre à l'UNESCO d'affronter rapidement et énergiquement les problèmes qui menacent aujourd'hui la paix et en particulier la psychose de guerre qui paralyse aujourd'hui les efforts des hommes de bonne volonté. Une des plus dramatiques de ces résolutions, quant au sentiment qui l'inspire et au ton qu'elle adopte, est celle qui a été présentée de commun accord par la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Canada, le Brésil, l'Inde, l'Egypte et l'Equateur. Elle autorise l'UNESCO à mettre son programme en action de la manière qu'elle jugera la plus efficace pour le maintien de la paix.

Un bilan de 8 millions 200.000 dollars a été approuvé. Le Directeur Général a été autorisé à employer les sommes réalisées en 1950 à la suite de la dévaluation, pour la mise en œuvre du programme 1951. Il a été également autorisé à employer les sommes qui auront éventuellement été économisées sur le budget 1950, pour l'étude de projets spéciaux destinés à renforcer l'action de l'organisation.

En outre la possibilité de trouver les fonds en dehors des sources ordinaires, sera mise à l'étude, soit que ces fonds proviennent d'initiative publiques, ou de dons particuliers, et les sommes ainsi recueillies seront destinées à la réalisation des projets extraordinaires en faveur de la paix.

Enfin, signalons, en ce qui regarde l'Italie, qu'au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue ces jours derniers, M. Torres-

Bodet, Directeur de la Conférence, a précisé que la contribution financière de l'UNESCO à la reconstruction de l'Italie, se monte à 150 millions de lires, dont 30 seront consacrés à l'amélioration des institutions universitaires. En outre 33 bourses d'étude seront accordées par l'organisation à des étudiants italiens, et nombreux seront les techniciens italiens auxquels il sera fait appel lorsqu'on passera à l'actualisation du point IV du message Truman. Pour conclure, M. Torres-Bodet a annoncé la publication de la « Divine Comédie » en langue arabe, et la prochaine publication d'une grande revue internationale artistique, à laquelle l'Italie sera appelée à donner une contribution notable, sous le contrôle du grand critique d'Art M. Lionello Venturi.

Mgr. Borroncini Duca, Observateur du Saint-Siège à la Conférence, a tenu à exposer quelques considérations sur le programme de l'UNESCO en matière d'éducation. Après avoir critiqué ces « minorités réduites d'enseignants qui se flattent de mener à bien l'éducation des enfants et des adultes en négligeant l'idée de Dieu », a terminé en recommandant à l'UNESCO d'encourager les systèmes pédagogiques qui font de cette idée le facteur principal de cette tâche qui est la plus noble de toutes: l'éducation de l'humanité.

Au cours de cette Ve session, l'UNESCO a admis au nombre des Etats adhérents à l'organisation, l'Indonésie, la Transjordanie hascemite et la Corée, ce qui porte à 59 le nombre des nations adhérentes,

M. le sénateur Comte Stefano Jacini a été élu Président du Conseil Exécutif de l'UNESCO pour les années 1950-51. A cet égard soulignons que la nomination d'un représentant italien à la Présidence, est un fait significatif alors que l'Italie ne fait pas encore partie de l'ONU dont l'UNESCO est cependant une expression directe.

Dans les décisions qu'il a faites au journaliste, après sa nomination, M. Stefano Jacini a souligné que sur 29 motions présentées par la délégation italienne, 24 ont été adoptées; en outre dans toutes les sections et commissions, l'Italie était représentée par ses experts.

Enfin, ont été élus Vice-Présidents:

MM. Luther Evans, Premier Vice-Président, et Chafik Gorbali Bey.

Les membres du Conseil Exécutif sont élus au nombre de 18 et siègent, non en tant que représentants de leurs pays, mais en tant que personnalités compétentes dans le champ des activités de l'UNESCO.

De l'avis unanime de tous les Délégués, la Conférence de Florence a, en conclusion, été l'une des plus fécondes que l'UNESCO ait tenue jusqu'ici. En dehors de l'intérêt présenté par les discussions qui ont eu lieu, il faut reconnaître que cette Ve session a été organisée excellemment aussi bien dans ses détails pratiques que dans ses programmes d'études. Le mérite en revient principalement au chef de la Délégation italienne, M. le sénateur Comte Alessandro Casati, à qui sont allés, comme il se devait, les remerciements et les éloges du Congrès.

A. P. G.

Européens!
 Propandez notre
 Bulletin
 Envoyez-nous
 des abonnements!

AU CONSEIL D'EUROPE

COLLABORATION ITALO-IRLANDAISE

L'esprit spécifiquement européen qui régnait lors de la première session de l'Assemblée Consultative du Conseil d'Europe l'année dernière se fait de nouveau évident et les représentants des différents pays sont en train d'unir leurs efforts pour secondier les travaux du Conseil d'Europe et renforcer l'organisation. La collaboration entre les italo-irlandais et les autres délégués est le signe que cet esprit se maintient et qu'il se consolidera durant la Seconde Session de l'Assemblée Consultative qui s'ouvrira à Strasbourg le 7 août 1950.

Parmi les résolutions qui ont été proposées pour cette Seconde Session, six ont été soumises par les représentants irlandais. Comme l'Irlande n'a que quatre représentants à l'Assemblée, elle s'est donc trouvée dans l'obligation de rechercher la collaboration des représentants d'autres pays, afin de pouvoir réunir les dix signatures nécessaires pour l'examen préliminaire de ses propositions. Le résultat de ces travaux d'approche a fourni la preuve évidente que les liens d'amitié qui unissent l'Italie et l'Irlande et qui sont engendrés par la communauté des idéals et des aspirations à travers les siècles, deviennent encore plus étroits aujourd'hui que les deux Pays se trouvent en face des mêmes problèmes, qui sont ceux de l'Europe actuelle. De nombreux parlementaires italiens ont promis de donner leur appui aux propositions irlandaises.

Ces propositions ont pour objet: l'institution, de commun accord avec l'OECE, d'un centre d'information qui ait pour but de fournir des indications concernant les excédents exportables et les conditions d'importation des différents états; la création d'un organisme permanent pour la résolution pacifique des controverses surgies entre les Etats membres; l'amendement de

l'art. 7 de l'Accord pour le breton; le déplacement des réunions des Comités de l'Assemblée d'une capitale à l'autre de chacun des Etats membres, afin d'accroître l'intérêt public envers l'activité du Conseil d'Europe; le droit des membres des Ministres se s'adresser individuellement à l'Assemblée; la possibilité de procéder à un nouvel examen des propositions de l'Assemblée que le Comité des Ministres n'aurait pu accepter intégralement.

Ces résolutions ont été proposées par les délégués irlandais: à savoir M. Norton, député Premier Ministre; M. Everett, Ministre des Postes et Télégraphes, M. de Valera, chef de l'opposition et ex-Premier Ministre; et M. McEntee. Parmi les délégués italiens qui ont souscrit à quelques

unes ou à toutes ces résolutions, sont MM. les sénateurs Casati, Ruini, Cingo'ani, Azara, Persico, Bastianetto et Borgiano Pico, et MM. les députés Treves et Giacchero. Parmi les autres délégués qui ont appuyé les résolutions sont MM. Bastid Maurice Schuman, Bolifraud Teitgen, Pernot, Senghor et de Menthon pour la France; MM. von Cauwelaert et Heyman pour la Belgique; M. van der Goes van Naters pour la Hollande; M. Rasquin pour le Luxembourg et M. Edberg pour la Suède.

Les textes des résolutions ont été soumis à tous les représentants de l'Assemblée. La procédure exige en effet pour que les propositions soient incluses dans l'ordre du jour, qu'elles aient d'abord été approuvées par les deux tiers de l'Assemblée.

Un club des Petits Européens de Paris



Il s'agit d'un club d'enfants, de toutes nationalités désireux de nouer des amitiés solides qui seront un gage de paix pour l'avenir.

Il se propose:

1° — *de réunir le plus souvent possible et une fois par mois à date fixe des enfants français avec les enfants de différentes nationalités en résidence à Paris;*

2° — *D'organiser des réceptions privées, des sorties: théâtre d'enfants, cinémas, visites de musées, d'écoles modernes, d'oeuvres sociales;*

3° — *de faire mieux connaître à ses membres le vrai visage de la France et parallèlement les différents pays d'Europe dans leur aspect particulier, leur ca-*

ractère propre, tout en inculquant aux enfants le sens de la solidarité européenne.

Le jeudi 29 juin 1950, le Club a organisé la « Grande Croisade des Enfants d'Europe 1950 » à Vézelay, petite ville historique du Morvan, dans le centre de la France, où sont montées par toutes les routes d'Europe, des caravanes de pèlerins venus se regrouper pour la paix, en 1947. Un service religieux sera célébré dans la matinée dans la magnifique cathédrale de Vézelay, et dans l'après midi on fera une visite à la maison et au tombeau de Romain Rolland, l'écrivain le plus humain de notre temps.

Pour toutes informations supplémentaires s'adresser au Secrétariat Général de la Section Enfantine de L'Alliance Fédéraliste des Femmes pour la Paix, 40 av. du Président Wilson - Paris XVIe.

Les frontières orientales de

Quelqu'un a dit qu'il nous fallait réaliser au plus vite l'unité de l'Europe, si nous ne voulions pas que les Russes la fasse avant nous. Cette boutade avait quelque chose de vrai: le bloc des Pays balkaniques — avec les divisions déjà alignées sur pied de guerre — représente un coefficient humain d'une considérable importance stratégique. Il représente peut-être aussi cette « Union rouge » que le Kremlin rêve d'étendre sur tout le continent européen.

On sait que ces divisions ne sont pas sincèrement dévouées à leurs commandants soviétiques. On sait que si elles le pouvaient, elles seraient les premières à retourner leurs propres armes contre les usurpateurs d'aujourd'hui. Mais ceci est un problème d'un autre ordre. En fait, le bloc des Pays balkaniques, dont seule la volonté de Moscou assure la cohérence, est une réalité, une réalité qui a de quoi nous préoccuper.

Les Pays balkaniques appartiennent à l'Europe par leur géographie, par leur histoire, par leur culture et par leur volonté. Un tragique destin géographique les a jetés pour l'instant dans les griffes du collectivisme asiatique. Celui-ci a réalisé — contre la volonté des masses — une unité qui n'est pas parfaite qu'en apparence, mais qui est, malgré tout, une unité politique et militaire.

A La Haye, M. Gregoire Gafencu ex-ministre roumain des Affaires Etrangères a prononcé des paroles qui sont encore pleines d'actualité:

« Il n'y a pas plusieurs espèces d'Européens, selon les souffrances que leurs pays ont à endurer, et les luttes qu'ils ont à soutenir; il serait non seulement injust, mais suprêmement préjudiciable pour la cause de l'Europe, que les nations les plus exposées aux coups du destin, se voient privées du support de l'idée européenne, au nom de laquelle elles s'évertuent encore à résister.

Car il n'y a qu'une seule Europe; même lorsque son corps est mutilé et divisé, la pensée qui nous guide vers elle est une et indivisible.

L'Europe ne peut pas naître à une vie nouvelle à l'Ouest si elle se meurt à l'Est; elle ne peut retrouver sa santé, sa grandeur et des forces nouvelles que dans le cadre de ses limites naturelles.

Nulle part le mot « EUROPE » n'a une résonance plus forte et plus émouvante que dans les pays de l'Est. L'idée de l'unité européenne contient pour toute une moitié du continent comme une promesse de paix, et partant une promesse de libération.

« Les frontières orientales de l'Europe sont sur le Dniestr » affirmerons-nous. L'Europe doit être libérée de l'iniquité et de la cruauté de l'occupation soviétique sur tout son territoire et elle doit être reportée à ses frontières naturelles, existant avant que les régimes d'Hitler et de Staline, n'aient entrepris d'imposer par la force, leur arbitraire et absurde géographie.

Alors, et seulement alors, la conception idéale d'un Continent Uni sera pleinement réalisée.

L'EUROPE NE PEUT SURVIVRE QUE SI ELLE EST UNIE

De la brochure intitulée « Eléments d'une politique de l'Est Européen » rédigée par la Section des Pays de l'Europe Centrale et Orientale du Mouvement Européen, nous avons extrait les passages suivants:

L'Europe ne peut survivre que si elle est unie. Elle ne peut s'unir que sur la base des principes moraux et politiques qui ont produit la civilisation européenne. Cela signifie que

chaque nation a le droit de choisir son propre gouvernement et de déterminer sa propre structure sociale sans aucune intervention extérieure. Mais dans la nouvelle Europe, dont les traits se dessinent au Conseil de l'Europe, ces droits doivent être conciliés avec la nécessité première d'une Europe unifiée. Ceci exige la création d'une ébauche de souveraineté européenne! Qu'il s'agisse de l'Europe de l'Est ou de l'Europe de l'Ouest, il faut résoudre le pro-

blème de souder entre elles les libres nations qui la composent afin de rendre la liberté de l'Europe inattaquable.

Il est une deuxième condition nécessaire pour s'intégrer à la communauté européenne: respecter la liberté individuelle. Cette liberté a été clairement et énergiquement définie par l'Assemblée Européenne dans la Charte des Droits de l'Homme dont elle a fixé les grandes lignes lors de sa première session. Cette Charte qui garantit la liberté et

L'Europe sont sur le Dniestr

la sécurité de tout Européen, la liberté de religion et d'opinion, liberté de réunion et d'association en syndicats ou autres organismes bénévoles, n'est pas une déclaration gratuite de plus. Elle sera appliqué par la Commission Européenne des Droits de l'Homme responsable devant le Conseil de l'Europe et par la Cour européenne de Justice.

En troisième lieu, la survie de l'Europe exige son intégration économique. De ce point de vue l'Est et l'Ouest étaient étroitement liés l'un à l'autre avant la guerre. L'un fournissait à l'autre la plupart des produits qui lui manquaient. En fait, on ne combine pas ces économies dans un système unique, aucune région ne peut atteindre la prospérité et le niveau de vie qui lui est propre. Par l'exploitation des ressources agricoles et industrielles de l'Ouest et de l'Est dans une économie bien équilibrée comprenant le continent tout entier et les territoires associés d'outre-mer, l'Europe peut reconquérir son indépendance économique et à nouveau concurren-

cer à égalité la zone dollar. Ce n'est qu'en établissant un système économique commun que les peuples européens peuvent atteindre le bien-être matériel et la sécurité nécessaire pour être libérés du besoin et ne plus craindre la misère.

Enfin, la nouvelle Europe signifie le fin de la guerre entre les Européens. A l'avenir, tout différend s'élevant entre états européens devra être soumis au Conseil de l'Europe en vue d'aboutir à un règlement pacifique. Nous ne supporterons pas une autre guerre entre Européens. Ce n'est qu'en nous accordant que nous réussirons à mettre fin à la domination soviétique à l'Est et à faire front à la menace dirigée vers l'Ouest. Il s'ensuit que dans toute relation entre l'Ouest et la Russie Soviétique, il est nécessaire d'éviter quoi que se soit qui puisse empêcher ou retarder l'établissement de la liberté en Europe centrale et orientale, conformément aux vœux librement exprimés par ces peuples.



M. HAROLD MACMILLAN
Président de la Section des Pays
de l'Europe Centrale et Orientale
du Mouvement Européen

LE PROBLÈME DES RÉFUGIÉS

Ce rapport serait incomplet s'il n'y était fait mention de la question des réfugiés, fuyant l'oppression, dont la présence à l'Ouest pose des problèmes immédiats qui doivent être résolus d'urgence, dans un esprit de générosité, par les puissances de l'Ouest. La plupart de ces personnes, lorsque la liberté sera restaurée dans leurs pays d'origine, seront les ambassadeurs de l'Europe démocratique de l'Ouest. Ils doivent être traités non en étrangers mais en frères européens.

Voici quelques domaines dans lesquels la politique suivie à l'égard des réfugiés dans les pays libres nécessite des aménagements ou des réformes:

1) L'immigration ne doit pas être réservée aux travailleurs

jeunes et vigoureux, mais aussi aux personnes à leurs charge.

2) Dans les pays d'accueil, il doit être accordé aux réfugiés la même liberté dans le choix de leur travail qu'à tout citoyen du pays, en pleine conformité avec les règles d'emploi ou accords syndicaux en vigueur.

3) Les travailleurs intellectuels, éléments précieux de chaque groupement national, ne doivent pas être mis dans l'impossibilité d'émigrer, ou être forcés à exercer un travail manuel pour lequel ils ne sont pas qualifiés, mais, autant que possible, doivent être aidés à vivre dans des conditions qui leur permettent par la suite de faire œuvre utile dans leurs spécialités, pour le compte de leur pays natal ou de leur pays de refuge.

4) Les organisations fondées par les réfugiés, pour satisfaire leurs besoins économiques, éducatifs et culturels, devraient être activement aidées par les pays d'accueil; actuellement il y a tendance à les aider uniquement quand elles sont jugées utiles parce que favorisant l'assimilation.

5) Les difficultés actuelles de passeports et de visas devraient être supprimées.

Pour une nouvelle organisation

L'Europe ne peut survivre si elle ne s'unit pas sur la base de principes moraux et politiques qui ont fait la civilisation européenne. L'Europe peut retrouver son indépendance économique et reprendre son commerce avec le monde du dollar à conditions égales, en combinant les ressources industrielles et agricoles de l'Est et de l'Ouest, de manière à former une économie

bien équilibrée entre les pays associés et les territoires d'outre-mer.

2) L'Europe ne peut être forte et indépendante qui si elle s'unit pour assumer sa défense et son développement économique. Ses peuples garderont les traditions nationales qui leur sont chères, ainsi que le système de gouvernement propre à chaque pays, dans le cadre de la Déclaration Européenne des Droits de l'Homme.

3) La conception de liberté de l'individu, liberté de l'esprit, tolérance religieuse et idéal démocratique, est une foi positive et un mode de vie, qui a pris naissance en Europe et est l'une des plus hautes réalisations de l'humanité.

4) Tout homme doit être libre de constituer un syndicat, une coopérative agricole ou toute autre association privée, formée à des fins admises par la loi.

5) Un programme de sécurité sociale devrait être établi pour répondre aux besoins de ces pays, en inspirant de l'expérience des Pays de l'Europe Occidentale.

6) Le niveau de vie en Europe est plus bas qu'avant la guerre et l'Europe elle-même dépend de ses territoires d'outre-mer dans une plus large mesure qu'auparavant. Les exportations de l'Europe orientale ne représentent qu'une partie de leur chiffre d'avant-guerre.

7) Lorsque les pays de l'Europe orientale seront libérés de la domination communiste, le monde occidental devra aider largement, par des moyens techniques et financiers, à la reconstruction économique de ces pays.

8) Lorsque l'aide donnée par le Plan Marshall cessera, l'Europe occidentale devra trouver des sources d'approvisionnement autres que celles payées en dollars, soit dans les territoires associés d'outre-mer, soit en Europe Orientale, soit de ces deux côtés à la fois.

9) L'Europe occidentale offre actuellement un marché permanent pour tous les produits d'a-

limentation que l'Europe orientale est en mesure d'exporter.

10) Les pays de l'Est tireraient d'immenses avantages d'une association étroite avec l'Ouest.

11) Au grand désavantage de leur économie générale, l'économie de cinq des six pays se trouvant derrière le rideau de fer, est actuellement asservie aux nécessités économiques de la Russie soviétique.

12) Pour réaliser un niveau de vie plus élevé, il est indispensable de réaliser une coopération économique plus étroite entre ces six pays.

13) Une population paysanne indépendante constitue le bastion le plus important de la liberté nationale et personnelle.

14) La première tâche de la reconstruction sera de combiner les avantages de la propriété paysanne individuelle avec les avantages des associations coopératives et les plus récentes expériences de la mécanisation agricole.

15) Le développement scientifique de l'agriculture ne résoudra pas, sans un développement

industriel considérable, le grave problème de la surpopulation rurale qui se fait lourdement sentir dans certains pays d'Europe orientale. L'industrie devra donc être développée suivant les trois directions générales suivantes :

16 a) industries nouvelles pouvant être établies sur des bases économiques saines;

17 b) industries complémentaires de l'agriculture et de la sylviculture;

18 c) équipement industriel général — communications par routes et rail, électrification, etc.

19) Les réfugiés fuyant l'oppression ne devraient pas être considérés comme des étrangers, mais comme des frères européens. Leurs problèmes devraient être étudiés par les puissances occidentales d'urgence et avec générosité, car ils sont les futurs ambassadeurs de l'Occident démocratique dans leurs pays respectifs.

20) L'union de l'Europe occidentale et orientale sur les bases exposées dans ce rapport créerait une prospérité plus largement répartie et un standard de vie plus élevé qu'il n'y en eût jamais.

L'attitude anglaise et la presse américaine

Le manifeste sur l'«Unité européenne» publié à grand fracas par le Comité Exécutif du parti labouriste témoigne d'une sottise monumentale. Là où on a déjà l'impression que les Anglais vont traînant des pieds, sur la voie de l'unité européenne, ce document fera croire sans aucun doute que le parti au pouvoir ne se limite pas à traîner des pieds; mais qu'il les a incrustés dans le ciment, et dans le ciment particulièrement tenace des théories socialistes doctrinaires.

Mais ce document a l'avantage d'apporter une contribution importante au problème européen, en repoussant sans possibilité de compromis, l'idée d'une

« troisième force neutre en Europe ».

« A la longue, la Grande Bretagne est de toutes les nations celle qui aurait le plus à gagner d'un affaiblissement des souverainetés nationales. Toutefois ce serait le comble de la folie que de tenter de contraindre l'Angleterre à renoncer à ses propres efforts pour se maintenir isolée. Par contre on a bien le droit de lui demander, si elle ne peut aider, de ne pas être au moins un obstacle. En tout cas, la première chose à faire est de rapprocher la France et l'Allemagne, ce qui doit être fait sans autres récriminations ».

WASHINGTON POST

DEUX POINTS DE VUE DE L'U. T. F.

Pendant les fêtes de la Pentecôte « eu lieu à Paris, le Congrès de l'Union des Travailleurs français. Le Bureau National de l'U. T. F. a été constitué de la façon suivante: *M. Claude Marcel Hytte*, Secrétaire Général; à la Trésorerie: *Mme Madeleine Rousseau*. Délégués: à l'organisation, *M. Passani*; à la propagande:

M. Chateau; à l'action ouvrière: *M. Pauton*; à l'action féminine: *Mme Marcello Copy*; aux jeunes: *M. Gouzy*.

En conclusion de ses travaux, l'U. T. F. a lancé un manifeste dont nous reproduisons deux passages importants, l'un sur les rapports franco-allemands, l'autre sur la liberté:

Le problème France-Allemagne

Nous n'oublions pas que la paix et l'avenir de l'Europe dépendent en premier lieu de la paix entre l'Allemagne et la France. Nous refusons de faire sacrifier notre jeunesse tous les vingt ans et de ruiner nos deux pays pour assouvir des rancunes ou régler des différends que la guerre — on s'en aperçoit chaque fois un peu mieux — ne règle pas, mais qu'elle aggrave, au contraire.

C'est à la France aujourd'hui dans le camp des vainqueurs de faire les gestes qui s'imposent et d'amener l'Allemagne à choisir la voie de la paix en lui donnant place entière, politiquement et économiquement, dans l'Europe qu'il faut construire, sans tarder.

A la place du stérile et sanglant duel franco-allemand nous demandons que l'on substitue la collaboration de tous les pays, l'Allemagne y compris, au sein de la Fédération européenne.

C'est dans cette perspective d'unité européenne que peut se concevoir la participation militaire allemande à la défense commune du Continent.

Pour agir efficacement sur le plan diplomatique, pour donner à leurs peuples le bien-être matériel, pour assurer leur défense contre tous les dangers, les Etats nationaux européens doivent créer des institutions européennes et leur transmettre les pouvoirs nécessaires. Nous voulons un Parlement européen, un Conseil économique et social européen, une armée européenne, un Cour de justice européenne.

Nous voulons un Gouvernement européen, parlant et agissant au nom de 250 millions d'Européens libres.

Devant les réticences britanniques, devant une Allemagne morcelée et encore occupée militairement, un seul pays peut prendre la tête du Mouvement en faveur de l'unité du Continent, et ce pays, c'est la France.

Reconstruire la France, lui redonner la santé et l'équilibre, une pensée claire et créatrice, et faire l'Europe sont donc deux tâches étroitement liées et inséparables.

La liberté en peril

Depuis moins d'un siècle, les hommes ont accompli de gigantesques progrès matériels. De jour en jour, il captent et utilisent de nouvelles énergies, perfectionnent leur techniques, asservissent plus complètement la nature.

Pourtant, jamais l'individu conscient n'a pu éprouver autant qu'aujourd'hui le sentimentangoissant d'être vulnérable parmi toutes les forces déchainées, d'être à la merci de puissances diverses qui, malgré les assurances qu'elles prodiguent parfois, tendent à restreindre ses légitimes libertés,

Jamais, dans ce monde, il n'a été autant parlé de liberté.

Jamais la liberté n'a fait objet d'un culte plus officiel, plus unanime.

Jamais pourtant, depuis l'avènement des temps modernes, la

liberté n'a eu moins de part à la condition humaine.

Jamais elle n'a été dans la réalité, méconnue, menacée, trahie avec tant de cynisme ou d'hypocrisie chez les uns, tant d'inconscience ou de lâcheté chez les autres.

Le mot, vidé de sa substance, dénaturé, déchu par l'abus qui en est fait par les ennemis les plus déclarés de la liberté, par ceux qui l'ont détruite, est en passe de perdre toute signification.

La notion et l'exercice de la liberté constituent à nos yeux la condition de base de la dignité personnelle et de toute véritable civilisation.

C'est pourquoi, en cette époque de confusion annonciatrice, si l'on n'y prend garde, d'un irrémédiable déclin de notre espèce, nous lançons, dans la patrie de la «Déclaration des Droits de l'Homme», aux Français de toutes origines, sans distinction d'opinion, de religion ou de philosophie, qui ne se résignent pas à la ruine des libertés antérieurement conquises et qu'indignent les progrès de l'arbitraire et de la servitude, un appel solennel.

Pour défendre les libertés fondamentales — publiques ou privées — sans lesquelles la liberté n'est qu'un slogan de propagande et son invocation une ruse politique, l'U.T.F. s'attachera à exalter et à promouvoir:

La liberté personnelle sans laquelle il n'est ni légalité, ni justice,

La liberté d'opinion et d'expression sans laquelle il n'est pas de pensée,

La liberté du travail sans laquelle la vie professionnelle n'est que servage.

La liberté d'association et de réunion sans laquelle il n'est pas de démocratie.

La liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes sans laquelle on ne peut concevoir de civilisation.

LE PLAN SCHUMAN A L'ETUDE

LA CONFERENCE DE PARIS

Les délégations des six Etats qui ont donné leur acceptation de principe au plan Schuman se sont réunies le 30 Juin, à Paris, dans le Salon de l'Horloge au Quai d'Orsay, pour la Conférence du « pool ».

La Conférence, a été inaugurée par *M. Schuman* qui a présidé la première séance, mais c'est *M. Jean Monnet* qui est à la tête de la Délégation française. On sait quelle part importante a eue *M. Jean Monnet* dans l'élaboration du plan Schuman, et l'exposé qu'il présentera au cours des travaux, aux délégués des six états pour servir de base à la discussion comprendra trois chapitres principaux: 1. - organisation et fonctionnement de la haute autorité supranationale; 2. - ses attributions et ses pouvoirs; 3. - organisme supérieur devant lequel cette haute autorité serait responsable.

Les six Pays participant à la Conférence, à savoir la France, l'Italie, l'Allemagne occidentale, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg ont accepté à l'avance les deux points fondamentaux du projet français, c'est-à-dire la participation au pool de leurs productions respectives en acier et en charbon et le contrôle du pool par une autorité indépendante internationale.

La Grande Bretagne, comme on le sait, ne prend pas part à la conférence parce qu'elle a repoussé le principe du renoncement à une partie de la souveraineté nationale en faveur de l'autorité internationale. On parle toutefois d'un contre projet britannique selon lequel l'Angleterre pourrait accepter le principe de cette autorité internationale, à condition que ses décisions ne puissent être appliquées qu'après l'approbation préalable des Parlements.

Ce que l'on peut dire, dès le début de cette conférence, c'est que dans le cas où les travaux seraient couronnés de succès et

où l'on arriverait à un Traité, ce lui-ci devra être ratifié d'abord par les six Parlements, après quoi l'on pourra passer à l'examen des mesures techniques appropriées pour l'application du Plan. On procédera, pour cette seconde phase avec autant de prudence que pour la première et l'on prévoit que l'exécution du projet se fera par étapes successives.

Durant une certaine période, les décisions seront prises à l'unanimité, c'est-à-dire que chaque Gouvernement aura pratiquement un droit de veto. Les Pays participants mettront à profit la phase préliminaire pour niveler leurs productions de façon à pouvoir créer ce marché unique qui est la condition d'une véritable économie européenne, selon l'objectif principal du plan Schuman.

A la veille de l'ouverture de la Conférence, *M. Schuman* parlant à la réunion finale du Conseil national de son parti a affirmé que le résultat final de l'application du Plan ne pourrait en aucun cas être un abaissement du standard de vie des travailleurs. « Nous voulons — a-t-il dit — parvenir à l'amélioration des conditions de toutes les populations, par une augmentation de la production ».

Le discours du Ministre des Affaires Etrangères de France, à la première séance de la Conférence, était une entrée en matière directe, claire et dépouillée d'inutile éloquence.

« Ce qui caractérise la proposition française — a dit *M. Schuman* — c'est que, à côté de sa portée économique, susceptible de développements que l'on ne saurait pour l'instant deviner, elle a une valeur politique qui a, dès le premier moment et avant toute autre considération, frappé l'opinion publique de tous les Pays. Nous voulons substituer aux vieilles méthodes de

dumping et de discrimination une coopération éclairée: c'est là l'essentiel.

M. Schuman a parlé ensuite de l'autre but important que se propose le plan: une entente franco-allemande durable; puis il a fait allusion, avec beaucoup de tact et de franchise, à la position assumée par la Grande Bretagne, et affirmé encore une fois qu'il espérait que « les doutes et les scrupules qu'un raisonnement pur et doctrinal n'a pas su vaincre, finiront par céder devant des démonstrations plus concrètes ».

M. Monnet a pris ensuite la parole pour exposer les détails du projet, et en premier lieu la définition de la structure de la haute autorité internationale.

« Jamais, a dit *M. Schuman*, un système du genre de celui que nous prévoyons, n'a été expérimenté par le passé. Jusqu'ici les Etats n'ont jamais confié à personne ni même prévu de déléguer en commun une fraction de leur souveraineté à un organe international indépendant ».

La Délégation italienne qui est présidée par *M. Paolo Emilio Taviani*, est composée des hauts fonctionnaires dont les noms suivent: *MM. Santoro et Pannunzio* du Ministère de l'Industrie *MM. Venturini De Rossi et Giardini* du Ministère des Affaires Etrangères, *M. De Martino* du Ministère du Commerce Extérieur, et *M. Paladuro-Pallieri* du Ministère du Trésor.

M. Taviani a déclaré que ce serait « une utopie de concevoir l'unité de l'Europe, sinon dans le cadre de la solidarité politique et économique de tout l'occident ». La Délégation italienne appuiera donc de tout son pouvoir, au cours de la Conférence, l'initiative française qui s'inspire du principe d'une Europe unie et solidaire.

Duel oratoire entre labouristes et conservateurs libéraux

Le plan Schuman a fait l'objet d'une joute oratoire extrêmement vive entre les conservateurs-libéraux et les labouristes, avant l'ouverture des débats aux Communes.

M. Morrison, Vice Premier Ministre, parlant à ses électeurs de Lewisham (Londres) s'est déclaré « absolument certain de la majorité gouvernementale » pour le vote qui devait avoir lieu le 27 juin au sujet de la motion conservatrice-libérale qui demande la participation de la Grande-Bretagne aux négociations à six. Il a ajouté qu'il « reste à voir si l'opposition osera voter contre le texte de l'amendement gouvernemental qui a été mis aux voix après le rejet de la motion Churchill-Davies ».

M. Philip Fothergill, représentant du parti libéral, a déclaré de son côté à Wigton : « Les libéraux évaluent à leur juste mesure les difficultés et les dangers que comporterait toute modification à notre souveraineté. C'est pourquoi il faut prendre les précautions les plus minutieuses. Ils n'accepteront pas que la Grande-Bretagne participe à un accord européen impliquant de graves concessions constitutionnelles sans l'appui total du Commonwealth et des Etats-Unis et sans une énergique participation de ces Pays à toutes les grandes mesures de développement européen ».

Enfin, *M. Walter Fletcher*, Député conservateur, qui a parlé à Gabury, a dit entre autre : « Je ne puis imaginer que Churchill qui a depuis longtemps déclaré qu'il ne présidera pas à la liquidation de l'Empire britannique, acceptera de sacrifier une partie de la souveraineté britannique sans des raisons extrêmement sérieuses et sans exiger les plus grandes garanties ».

Un autre discours a été prononcé, toujours sur le même sujet, par *M. Clement Davies* Chef du parti libéral britannique,

qui a lancé un appel au Gouvernement labouriste afin qu'il modifie son attitude en face de la proposition Schuman et qu'il participe à la Conférence de Paris. *M. Davies* a rappelé que ce sont justement les libéraux qui ont toujours demandé une plus étroite collaboration entre les peuples de tous les Pays, et l'abolition des barrières qui séparent les nations; en conséquence les libéraux estiment que « le Gouvernement britannique aurait du adhérer immédiatement pour contribuer à faire de la proposition Schuman un effort efficace destiné à favoriser les intérêts non seulement des Pays participants mais du monde entier dans son ensemble ».

* * *

Le 22 juin, sous la présidence de *M. Attlee*, le Cabinet anglais s'est réuni pour examiner la situation politique déterminée par la présentation de la motion des conservateurs et des libéraux au sujet de la participation anglaise aux négociations pour le plan Schuman. Au cours de la séance le texte définitif de la motion que le Gouvernement oppose à celle qui a été présentée par les libéraux, a été élaboré.

Le Conseil du Cabinet a également discuté les conclusions du comité Plowden sur le plan Schuman.

Par la suite *M. Attlee* s'est rendu à la Chambre des Communes où il a présenté une motion demandant l'appui inconditionnel à la décision gouvernementale de rester en dehors des conversations parisiennes à six, sur le « pool » du charbon et de l'acier. La motion porte les signatures de *M. Attlee* et de cinq ministres : *M. Herbert Morrison*, Vice Premier Ministre, *M. Ernest Bevin*, Mini-

nistre des Affaires Etrangères, *Sir Stafford Cripps*, Chancelier de l'Echiquier, *M. Philip Noel Barker*, Ministre des Combustibles et de l'énergie électrique et *M. George Strauss*, Ministre des Approvisionnements.

La motion qui se présente comme un amendement à la motion Churchill-Davies, est ainsi conçue :

« ...Souhaitant la bienvenue à l'initiative prise par le Ministre des Affaires Etrangères français, le 9 mai; et tout en reconnaissant que pour le Gouvernement de S. M. il est impossible de participer à l'examen international de la proposition dans des termes qui l'engagent, avant même que cet examen ait eu lieu, à mettre en commun la production du charbon et de l'acier, et à instituer un nouvel organisme dont les décisions lieraient les Gouvernements intéressés, approuvent la disposition déclarée du Gouvernement de S.M. de prendre une part constructive aux conversations dans l'espoir qu'il puisse qui n'occupent pas des charges commun ».

Plus de 30 députés labouristes gouvernementales ont présenté un autre amendement qui appuie encore plus énergiquement la politique de *M. Attlee*. Cet amendement est ainsi conçu : « Tandis qu'elle reconnaît la signification de l'effort pour unifier les industries européennes du charbon et de l'acier, cette Chambre appuie la déclaration qui précise que le Gouvernement de S.M. ne saurait assumer des engagements non précisés, et souligne qu'il est important de s'en référer à ses responsabilités au sein du Commonwealth et dans la zone de la livre sterling pour n'importe quelle proposition ou discussion à venir ».

INFORMATIONS

A propos de l'article de *M. Enrico Falck*, publié dans notre dernier numéro sous le titre « L'Italie et le Pool », nous précisons que la délégation italienne qui s'est rendue à Paris avait à sa tête non *M. Santoro* comme il est indiqué dans l'article, mais *M. Paolo Emilio Taviani*.

* * *

Le Comité mixte du Conseil d'Europe s'est réuni ces jours derniers sous la présidence de *M. Spaak*. Le Comité des Ministres était représenté par le ministre des Affaires Etrangères de Norvège *M. Lange* et *MM. Sforza, Bevin* et *Schuman* étaient représentés par leurs sous-secrétaire et par quatre parlementaire, parmi lesquels le Comptable *Stefano Jacini*. Le Comité a procédé à la préparation de l'ordre du jour de l'Assemblée qui s'ouvrira le 7 août prochain.

Les Français ont proposé un statut spécial pour favoriser la création de compagnies commerciales européennes. Du côté italien, on a avancé une proposition qui a été présentée et illustrée par *M. Brusaca*, qui est dans l'esprit de la coopération économique et on comprendra facilement l'intérêt: il s'agit d'une convention européenne pour régier la situation des étrangers dans les Pays membres, sur la base de l'égalité de traitement en ce qui regarde le droit d'entrée et de séjour, l'exercice de l'industrie, du commerce, des professions etc. Les deux propositions ont été acceptées. D'autres nombreuses questions d'actualité ont été proposées par divers parlementaires, parmi lesquelles, en tout premier lieu, le plan *Schuman*; puis l'avenir de l'OECE après la fin de l'ERP et enfin d'autres initiatives en cours comme l'union européenne des paiements.

On prévoit que l'Assemblée ne

devrait pas siéger plus de trois ou quatre semaines, ce qui obligera à réduire à l'essentiel les arguments traités.

D'une façon générale, on cherchera à rendre plus efficace l'ac-

tion de l'Assemblée, et dans ce but on envisage de proposer la nomination, de la part des Gouvernements intéressés de sous-secrétaires pour les affaires européennes.

A PROPOS DU PLAN SCHUMAN

ECHOS DE PRESSE

« Déclarations vraiment déconcertantes, que ces déclarations anglaises qui nous proposent férocement une nouvelle guerre de religion. C'est avec l'intransigeance la plus absolue que la Grande-Bretagne répudie toute Europe qui ne soit pas labouriste et planifiée, tout comme la Russie méprise toute Europe qui ne soit pas soviétisée.

Les Etats-Unis d'Amérique qui ont assumé la très sérieuse tâche de redonner travail, tranquillité et la paix d'Europe, ont là matière à profonde méditation. Et aussi à action efficace.

Chacun se rend compte que les Etats-Unis ne peuvent abandonner l'autre peuple de langue anglaise qui représente — comme le dit très bien *Massimo Caputo* dans la « *Gazzetta del Popolo* » — la poutre maîtresse de leur politique étrangère; ils ont toutefois des moyens pratiques pour redresser certaines déviations égoïstes. Qu'ils voient au moins clairement qui s'oppose à la création d'une Europe. La doctrine de médiation christiano-sociale qu'une majorité démocratique a porté au pouvoir dans différents Pays européens, a soumis aujourd'hui à la conscience des hommes une issue vraiment reconstructrice. Que l'Angleterre n'éteigne pas maintenant cette lumière, pour relancer ensuite, à l'heure du péril, sous la menace d'un autre Dunkerque, le projet alors hypothétiques d'une mise

en commun de tous les patrimoines nationaux ».

IL GLOBO

(« Non un acier catholique, mais une Europe humaine » par *Oreste MOSCA*).

« Pour nous l'unification de l'Europe, la chute des frontières, la création d'une vaste communauté de peuples libres, représentent un incalculable bénéfice d'ordre permanent. Il est une seule chose que nous exigeons des futures organes européens: la défense intransigeante des droits de l'homme, soit dans les formations sociales où il exerce son activité. Ce que nous exigeons par conséquent, c'est le respect et la valorisation du patrimoine spirituel et culturel de chaque nation, ce qui est d'ailleurs dans la nature d'un Etat non centralisé mais fédéral. Après quoi la compétition politique libre et civile, que nous ne craignons pas, déterminera l'orientation politique et idéologique de la communauté européenne. En dehors de cette prise de position il n'y a pas de démocratie. L'Europe sera ce qu'elle résultera du libre auto-gouvernement des peuples européens. Dans le cas contraire on en arriverait à imposer à l'Europe des étiquettes préparées à l'avance et l'on accepterait, dès le début une authentique contrebande de méthodes de contrainte ».

IL POPOLO

(« Europe unie mais sans étiquettes » de *Lodovico Benvenuti*).

L'Europe unifiée est un espoir de paix

SPAAK: consentir des sacrifices pour atteindre un équilibre supérieur.

REYNAUD: élire une Assemblée européenne au suffrage universel.

L'organisation française du Mouvement européen, a tenu à la Salle Pleyel, sous la présidence de l'ex-Ministre de l'Industrie M. *Dautry*, une grande réunion publique au cours de laquelle ont, entre autre, pris la parole M. *Teitgen*, ministre d'état français, M. *Spaak*, Président du Conseil d'Europe, M. *Paul Reynaud* et M. *Duncan Sandys*, Président du Mouvement européen.

M. *Teitgen* a examiné le problème européen du point de vue moral. « Il faut faire l'Europe — a-t-il dit — pour que ce qui est notre patrimoine et qui nous est plus cher que notre vie même — la spiritualité — ait un corps qui la puisse soutenir. L'Europe — a-t-il ajouté — est pour nous un espoir et, avant tout, un espoir de paix ».

De son côté, M. *Spaak* a parlé longuement du « déclin de l'Europe ».

« Le centre du monde — a-t-il dit — se trouve aujourd'hui en même temps à Washington et à Moscou, et nous, après la fin de la guerre mondiale, nous n'avons réussi à résoudre nos problèmes que grâce à la charité américaine ». Selon M. *Spaak* la solution consiste « à faire l'Europe », mais cela — a-t-il dit — implique des sacrifices pour chaque Pays, pour certaines classes sociales et pour certains individus. Ce sont ces sacrifices — a-t-il conclu — qui doivent nous permettre demain, d'atteindre un équilibre supérieur ».

A son tour, M. *Paul Reynaud*, ex-Président du Conseil français, a exposé — à propos de l'autorité supranationale prévue au plan Schuman — le problème d'un Gouvernement de l'Europe Unie, et il a déclaré que « la seule solution logique consiste à faire élire l'Assemblée européenne de Strasbourg au suffrage universel par des Anglais, des Fran-

çais, des Allemands, des Italiens etc. qui votent non en tant que Français, Anglais, Allemands ou Italiens mais en tant qu'Européens ». « Ce serait une délégation choisie par cette Assemblée parmi les représentants des Pays intéressés qui donnerait — a poursuivi M. *Reynaud* — l'investiture à cette autorité, et ce serait à la délégation que l'autorité présenterait ses comptes annuels; et ce serait la délégation qui pourrait à cette occasion, révoquer annuellement l'investiture ».

M. *Duncan Sandys* a ensuite affirmé que « l'Angleterre est essentielle au plan Schuman et le plan Schuman est nécessaire à la paix européenne ». « Si le plan Schuman et le plan Schuman devait échouer — a poursuivi M. *Duncan Sandys* — ce pourrait être un coup fatal pour l'idée européenne et même pour la paix de l'Europe. Mais je crois que le malentendu franco-britannique se dissipera et que dans les 15 jours à venir nous assisterons à des événements satisfaisants ».

L'organisation de la Conférence de Rome

Secrétaire général: M. *Pier Fausto Palumbo*.

Liaison avec les Ministères et les autorités publiques:
M. *Ubaldo Nieddu* du Secrétariat particulier de la Présidence du Conseil.

Protocole: M. *Carrara* du Ministère des Affaires Etrangères.

Bureau d'Information et de Documentation: M. *Mario Staderini*.

Bureau de Presse: M. *Ottavio Rosu* de l'Agence de Presse Radio-Europa.

Bureau de Réception: M. *Adelmo Cicogna*.

Economat: M. *Giuseppe Lodi*.

bulletin européen

SUPPLÉMENT BIMENSUEL DE LA REVUE "EUROPA".

Fondateur: CONSTANTIN DRAGAN. Directeur-responsable: PIER FAUSTO PALUMBO

Direction: 77, Via S. Nicolò da Tolentino - Rome

Tél. 470.420 - 470.421

Rédaction: 1, Largo di Villa Massimo - Rome

ABONNEMENTS:

Italie	Lires 1000	Etranger . . .	Dollars 3,—
Abonnement d'honneur	" 5000	Abonnement d'honneur	" 10,—

Prix du No. : 50 lire

Edité par l'Agence de Presse Radio Europe

Stab. Tipografico dell'Istituto di Studi sul Lavoro - Roma, Villa Massimo

PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Sociale de Rome (Palais Barberini)

Lundi 3 juillet soir - mardi 4 matin: *Arrivée des Délégués.*

Mardi 4 juillet de 10 h. à 13 h.: *Ouverture de la Conférence* (Palais Barberini; Salon Pietro da Cortona). Discours de M. TOGNI, Ministre de l'Industrie et du Commerce, Président du Comité exécutif de la Conférence; de M. Léon JOUHAUX, Président de la Commission préparatoire internationale; de M. le Maire de la Ville de Rome; du Représentant du Saint Siège; de M. le Président DE GASPERI; de M. Paul Henry SPAAK, Président de l'Assemblée Européenne.

Election du Bureau de la Conférence et discours du Président du Congrès.

Constitution de quatre Commissions: 1°: *Objectifs sociaux de la construction européenne*; 2°: *Conséquences sociales d'un grand marché européen*; 3°: *Conséquences sociales de la libération des mouvements de personnes*; 4°: *Problème des réfugiés.*

13 h.: Déjeuner à l'hôtel.

de 16 h. 30 à 19: Réunion plénière: Rapport général de M. Jean DRAPIER et discussion générale.

19 h. précises: Dîner offert par le Movimento per l'Unità Europea et la Section italienne de la « Ligue Européenne de Coopération Economique » au Palais Barberini.

20 h.: Visite à l'Exposition de la Reconstruction italienne (Palais des Expositions rue Nazionale), sous la conduite de M. le Ministre des Travaux Publics.

21 h.: Spectacle en l'honneur des Délégués aux Thermes de Caracalla (« Néron » de A. Boïto).

Mercredi 5 juillet, de 9 à 12 h.: Travaux des Commissions.

13 h.: Déjeuner à l'hôtel.

de 17 à 20 h.: Continuation des travaux des Commissions.

20 h. 30 h.: Réception avec concert et dîner à la Villa Massimo, siège de l'Institut d'Etudes sur le Travail, offerte par M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale.

Jeudi 6 juillet, de 9 à 12 h.: Travaux des Commissions.

13 h.: Déjeuner à l'hôtel.

17 h. à 20 h.: *Séance plénière.*

21 h.: Réception offerte par le Maire de Rome et la Présidence du Congrès au Capitole.

Vendredi 7 juillet de 9 à 12 h.: *Séance plénière.* Résolutions de la Conférence.

13 h.: Déjeuner à l'hôtel.

17 h.: *Séance de clôture.* (Salon Pietro da Cortona).

21 h.: Réception offerte par M. le Président du Conseil des Ministres à la Villa Madama.

Samedi 8 juillet à 10 h.: Audience accordée aux Délégués par S. S. Pie XII.

Départ des Délégués.

Vous trouverez
dans toutes
les grandes
librairies

Problèmes européens

PAR

H. Brugmans

Editions

bulletin européen

R O M E

Prix: L. 50

\$ 0,15

Vous pourrez également
vous procurer
cette brochure en
faisant la demande
à l'éditeur :

bulletin européen

Via S. Nicolò da Tolentino, 77

R O M E